

Rachis :

Avez-vous déjà eu des problèmes vertébraux ?	non	oui
Une anomalie à l'imagerie (radio, scanner, IRM) ?	non	oui
Lumbago, sciatique vraie ?	non	oui
Entorse cervicale ?	non	oui
Fracture ou luxation du rachis ?	non	oui
Tassement vertébral ?	non	oui
Canal cervical étroit ?	non	oui
Canal lombaire étroit ?	non	oui

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Date

Signature (joueur, joueuse, représentant légal pour les mineurs, arbitre) :

2/ Préconisations pour la pratique du rugby

De EDR à 39 ans, en compétition et hors compétition :

Une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et l'examen du rachis

A partir de 40 ans et plus en compétition :

Une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et sur la surveillance du bilan biologique glucido-lipidique

I.R.M. cervicale :

Entre 40 et 44 ans, tous les deux ans pour les joueurs de 1ère ligne,

à partir de 45 ans tous les ans pour les joueurs de 1ère ligne, et tous les deux ans pour les joueurs des autres postes (tous les ans si anomalies ou antécédents).

Date de réalisation :

A partir de 40 ans et plus en rugby à V, rugby loisir Cat B et hors compétition :

Une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et sur la surveillance du bilan biologique glucido-lipidique et l'examen du rachis

Pour l'arbitrage :

Une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et à partir de 40 ans sur la surveillance du bilan biologique glucido-lipidique

Je soussigné Dr,
certifie avoir pris connaissance de l'intégralité des documents nécessaires à la validation de la licence

Date :

Cachet :